

France-Lyon: System and support services

OJ S 241/2015 12/12/2015

Contract notice**Services****Directive 2004/18/EC****Section I: Contracting authority**

I.1. Name and addresses

Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: 1 esplanade François Mitterrand, CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Country: France

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.rhonealpes.fr>Address of the buyer profile: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>Electronic submission of tenders and requests to participate: <http://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: 1 esplanade François Mitterrand, CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Internet address: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: 1 esplanade François Mitterrand, CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Internet address: <https://marchespublics.rhonealpes.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Région Rhône-Alpes

Postal address: Direction des affaires juridiques et de la commande publique, 1 esplanade François Mitterrand, CS 20033

Town: Lyon Cedex 02

Postal code: 69269

Internet address: <http://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>**I.2. Type of the contracting authority**

Regional or local authority

I.3. Main activity

General public services

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Services

Service category No 7: Computer and related services

NUTS code

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Prestations d'assistance, de maintenance du système d'information et de développement d'applications du Conseil régional.

II.1.6. CPV code(s)

72250000 System and support services, 72500000 Computer-related services

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Le périmètre de la prestation comprend:

- les services de maintenance, de support et d'évolution des applications,
- mais aussi des services de projets de développement de nouvelles applications, dans le cas où celles-ci s'appuient sur le socle existant et sur une architecture similaire à celle des applications existantes.

La forme du marché sera déterminée pendant le dialogue en fonction des solutions proposées par les candidats.

À titre informatif et non contractuel, et en l'état actuel de sa réflexion, la Région estime le coût des prestations à environ 12 000 000 d'EUR (TTC) sur 4 ans.

La Région recourt à la procédure de dialogue compétitif afin de permettre une co-définition de son futur marché.

Le dialogue permettra de discuter de la forme finale des unités d'oeuvre et des documents financiers ainsi que des modalités de pilotage de la prestation et de mesure de la performance et de validation des prestations. L'objectif étant une définition innovante du service, du niveau de service et de la mesure de la performance dans le cadre d'un marché.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: La présente consultation est susceptible de donner lieu à des options au sens de la directive européenne. Le pouvoir adjudicateur se réserve notamment la possibilité de passer des avenants et des marchés complémentaires.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Marché financé par les fonds propres de la Région.

Le règlement global des sommes dues au titre du contrat se fera par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Conformément à l'article 51 VI du code des marchés publics, il est interdit aux candidats individuels de se présenter en agissant à la fois:

- en qualité de candidat individuel et membre d'un ou de plusieurs groupements,
- en qualité de membres de plusieurs groupements.

Conformément à l'article 51-vii du code des marchés publics, la forme du groupement après attribution peut être imposée par le pouvoir adjudicateur, si cette transformation est nécessaire à la bonne exécution du marché.

Lors de la signature du marché, le maître d'ouvrage n'imposera pas la forme du groupement. Néanmoins, si le candidat se présente sous forme de groupement conjoint, le mandataire devra être solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: Situation administrative et juridique:

- une lettre de candidature ou Dc1 signé par le candidat se présentant seul et en cas de groupement par l'ensemble des membres du groupement (vous trouverez ce document en pièce jointe au sein du dossier de consultation). Outil utilitaire cosign de signature hors ligne: sur la plateforme de dématérialisation dans la rubrique Aide, outils informatiques, autres outils,
- un document signé relatif aux pouvoirs (délégation expresse) de la personne habilitée à engager le candidat si celle-ci n'est pas le mandataire social désigné par la loi,
- la copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire (seules les candidatures des entreprises habilitées par un jugement du tribunal de commerce à poursuivre leurs activités pendant la totalité de la période d'exécution du marché seront admises),
- une attestation sur l'honneur datée et signée (modèle situé au sein du Dc1 joint au présent dossier de consultation ou équivalent),
- une attestation d'assurance, en cours de validité, couvrant la responsabilité civile professionnelle.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — les 3 derniers chiffres d'affaires dont les candidats disposent (annexe 2 ou équivalent),
— part des 3 derniers chiffres d'affaires dont les candidats disposent, concernant les prestations de nature similaire à celles objet du présent dialogue.
Minimum level(s) of standards possibly required: Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités financières minimales pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché, notamment que le fait d'exécuter ce marché ne remet pas en cause l'équilibre financier de leur structure eu égard à leur assise financière. Il est attendu que le candidat présente un chiffre d'affaires supérieur ou égal à 24 000 000 d'EUR (pour le dernier exercice).

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

À ce titre, les candidats doivent fournir l'annexe 2 ou document équivalent en indiquant:

- les éléments relatifs à la description significative de la société: structure, effectifs (conformément à l'article L1111-3 du code du travail), description générale de la logistique du candidat et des moyens matériels dont il dispose,
 - une liste des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique et/ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du marché,
 - une liste d'au plus 3 références pour la tierce maintenance applicative et d'au plus 3 références pour du projet de conception et développement d'applications de moins de 3 ans.
- Et si le candidat en dispose:

Les candidats peuvent remettre, de manière facultative, des certificats de bonne exécution de prestations déjà réalisées auprès de pouvoirs adjudicateurs ou d'acheteurs privés.

Minimum level(s) of standards possibly required:

Les candidats devront démontrer qu'ils disposent des capacités techniques (moyens matériels et humains) et professionnelles pour réaliser les prestations qui font l'objet du marché, à savoir:

- les ressources humaines affectées aux fonctions d'assistance, de maintenance et de développement d'applications (le candidat devra démontrer que ses effectifs de la branche TMA/développement d'applications comportent au minimum 200 personnes), profils disposant de compétences sur les principaux composants techniques du système d'information de la Région Rhône-Alpes.
- les ressources matérielles pour la réalisation des prestations de maintenance, support et évolution du parc applicatif et pour la réalisation de projets de développements et des prestations de maintenance support et évolution de l'infrastructure applicative.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure competitive dialogue

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged number of candidates: 4

Objective criteria for choosing the limited number of candidates: L'appréciation des capacités professionnelles, techniques et financières d'un groupement est globale. Il n'est pas exigé que chaque membre du groupement ait la totalité des compétences techniques requises pour l'exécution du marché.

Après examen des candidatures, le pouvoir adjudicateur procède au classement des candidats et sélectionne les quatre premiers qui seront admis au dialogue en application des critères suivants, par ordre de priorité décroissante:

1. Critère capacités professionnelles et techniques au regard des éléments fournis à l'article 3.2 du règlement de consultation.
2. Critère capacités financières au regard des éléments fournis à l'article 3.2 du règlement de consultation.

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated yes

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

15S0353

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

18.1.2016 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 180 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Les candidats sont informés que, conformément à l'article 1 de la loi n° 2015-29 du 16.1.2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral, à compter du 1.1.2016 il est créé une nouvelle Région constituée des actuelles Région Auvergne et Rhône-Alpes.

Ce changement sera sans incidence sur le déroulement de la présente procédure, la nouvelle Région se substituera de plein droit au 1.1.2016 dans l'ensemble des droits et obligations de la Région Rhône-Alpes (ou Auvergne).

La présente consultation est disponible sur la plateforme des marchés publics de la Région Rhône-Alpes.

À compter du 1.1.2016, cette « ancienne » plateforme sera accessible, avec l'identifiant défini initialement, via la nouvelle plateforme de la Région Auvergne Rhône-Alpes <http://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu> à laquelle vous ne pourrez vous connecter qu'en créant un nouveau compte. Cette nouvelle plateforme ne sera utilisable qu'à partir du 1.1.2016.

Durée du marché:

Le marché est conclu pour une durée de deux ans à compter de sa notification, reconductible expressément 2 fois pour une durée de 1 an.

La reconduction expresse se fera par courrier recommandé avec accusé de réception, envoyé au prestataire au plus tard un mois avant la date anniversaire (date de notification) du marché. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

Dans l'hypothèse d'une non reconduction, le titulaire reste engagé jusqu'à la fin de la période d'exécution en cours.

Étendue et mode de la consultation:

La présente consultation fait l'objet d'un dialogue compétitif conformément aux articles 36 et 67 du code des marchés publics.

L'objet de ce dialogue est de permettre à la Région de déterminer, sur le fondement des propositions remises par les candidats durant le dialogue, la ou les solutions ainsi que les moyens les mieux à même de répondre à ses besoins, à partir des éléments qu'il a préalablement élaborés.

La procédure est dématérialisée ce qui signifie que la remise du pli des candidats se fait uniquement par voie électronique. Les candidats doivent donc disposer obligatoirement d'un certificat électronique pour répondre à la présente consultation (pour plus de précisions sur l'envoi dématérialisé des candidatures: se reporter à l'article 5 « Envoi des dossiers »).

Vu la quantité importante d'informations à saisir, nous invitons le candidat à lire la totalité du dossier de consultation jusqu'au 31.12.2015 disponible sur la plateforme

<https://marchespublics.rhonealpes.fr> et à compter du 1.1.2016 sur la plateforme

<http://marchespublics.auvergnerhonealpes.eu>

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 8.12.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Greffe du tribunal administratif de Lyon

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: Lyon

Postal code: 69003

VI.5. Date of dispatch of this notice

8.12.2015